



*Se retrouver, se souvenir, s'entraider*

**Amicale nationale des fusiliers marins  
et commandos**

## Conseil d'administration

### Procès-verbal de la réunion du 7 juin 2014

Le Conseil d'administration (CA) de l'ANFMC s'est réuni le samedi 7 juin, au village vacances « Cap France », à Merville-Franceville, sur convocation de son président, le capitaine de vaisseau (R) Paul-Henri DESGREES du LOÛ.

Le président ouvre la séance à 14 h 15. Au nom du bureau national et des amicalistes, il salue et remercie les présidents de section présents et les membres invités, pour leur participation.

#### Participation

		<b>Présents</b>	<b>Excusés ou absents</b>
<b>Bureau national</b>		Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ	
		Pierre MARTINEZ	Excusé
		Yves GUILMEAU	
		Richard LIS	
<b>Président de section</b>	Aquitaine	Jean-Pierre GRANIOU	
	Est	François ULSAMER	
	Lorient	Dominique LONCLE	
	Paris	Alain VANDAMME	
	Toulon	Pierre MARCHI	Excusé
<b>Vice-président</b>	Toulon	Jean Pierre BAYAN	
<b>Membres invités</b>	Aquitaine	Gérard VAILLANT	
	Est	Claude GIBOULOT	
	Paris	Jean-Pierre MONMASSON	

# **ORDRE DU JOUR**

**1- PV du CA du 28 février 2014**: le PV est approuvé à l'unanimité.

## **2- Interventions des sections :**

- **AQUITAINE** : *Informations sur la préparation du congrès de l'ANFMC en 2016.*

Le président Jean-Pierre GRANIOU propose que le congrès 2016 ait lieu à St Georges de Didone, près de Royan, en mai/juin. Il lui est recommandé d'éviter le 6 juin.

La messe du souvenir ainsi que la cérémonie du souvenir auraient lieu à St Georges de Didone. La soirée de clôture est envisagée au casino de Royan.

Jean-Pierre GRANIOU exprime le sentiment que les présidents de section sont traités de manières différentes. Il souhaite, lors de différends, que les interlocuteurs fassent preuve de plus de tolérance et de fraternité.

Le président intervient pour rappeler que dans le mot « amicale » qui nous caractérise, il y a le mot « ami » ; il demande qu'entre les uns et les autres, les relations soient moins agressives, plus apaisées et que soient développés les échanges et les occasions de partages. En particulier les échanges des bonnes pratiques (les petites choses trouvées par l'un ou l'autre et qui facilitent la réussite d'un projet). Il se peut bien sûr qu'il y ait des tensions et des blocages à un moment ou un autre. Dans ce cas, seul le dialogue et la considération sont susceptibles de débloquent les situations.

- **EST** : *Informations sur la préparation du congrès de l'ANFMC en 2015 :*

Le président François ULSAMER confirme que le congrès 2015 aura lieu en mai. L'office religieux et la cérémonie du souvenir se dérouleront à L'Hôpital, en Moselle, en mémoire du commandant Alex LOFI. Les congressistes seront hébergés dans le secteur de BITCHE. Il est envisagé la visite de l'important ouvrage de la ligne MAGINOT, maintenu en état de fonctionnement par une association de bénévoles

- **LORIENT**: pas d'observations.

- **PARIS**: *Serait-il possible de regrouper les achats d'intérêt général ?*

### **D'organiser le congrès 2018 à Moulin de Laffaux,**

Yves GUILMEAU rappelle que nous avons une chartre graphique qui se décline dans la tenue vestimentaire, sur nos cravates et sur l'insigne de poitrine de l'amicale.

On observe encore une certaine disparité. Il convient de ne pas créer, au gré de l'humeur, de nouveaux symboles qui nuisent à l'uniformité et rendent les choses confuses.

Le président précise que nous sommes avant tout de spécialité fusiliers marins et pour certains brevetés commandos, et que les insignes qui ont été choisis sur la tenue par nos prédécesseurs le montrent bien. Il n'y a pas de raison d'en changer ou d'en ajouter.

La section de Paris souhaite organiser le congrès 2018 au Moulin de Laffaux.'

Habituellement, la FAMMAC organise une cérémonie le 4<sup>ème</sup> dimanche de septembre.

Elle concerne les fusiliers marins et les associations d'anciens marins des départements limitrophes.

Yves GUILMEAU (administrateur de la FAMMAC) va proposer au bureau directeur de la FAMMAC de déplacer cette cérémonie au samedi qui précède le 4<sup>ème</sup> dimanche.

- **TOULON** : *Affaire René LEBARS :*

Le président informe les membres du C.A que maître DEGRÂCES a recueilli les témoignages des adhérents de Toulon. Il nous a communiqué le relevé de ses conclusions. La procédure suit son cours. Nous devrions avoir d'autres informations sur la suite de cette affaire vers novembre.

### **3- Proposition du président : Modifier les liens qui unissent l'ANFMC à la FNAP(Fédération nationale des associations parachutistes).**

Afin de resserrer les liens entre les deux associations et pour donner aux marins une meilleure visibilité au sein du monde parachutiste, La FNAP, par l'intermédiaire du général VINCIGUERRA, a proposé au président de faire passer l'ANFMC du statut d'association sympathisante à celui d'association adhérente.

Le président souligne que cette proposition nous permettra de rayonner davantage. Il est aussi très possible, compte tenu des contacts qui ont déjà été pris, que nous soit proposée ensuite une place de choix au sein du conseil d'administration (place de vice-président qui serait tenue par un membre de notre amicale).

Ce changement devrait se faire sans modification notable de la contribution financière.

Après cet exposé, il est demandé aux membres du CA de voter cette proposition qui sera ensuite soumise à l'AG.

**Le CA vote à l'unanimité la proposition.**

### **4- Le point sur la souscription de la médaille commémorative du débarquement.**

Les 300 médailles ont été souscrites.

Yves GUILMEAU demandera au fournisseur un nouveau devis pour une souscription supplémentaire.

### **5- Situation de la trésorerie par le trésorier.**

Richard LIS informe les membres du CA de la situation de la trésorerie

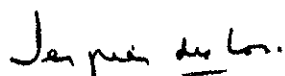
### **6- Tour de table.**

**Lorient** : Un nouvel adhérent pourrait-il prendre rang sous la forme d'un numéro ?

Ceci n'est guère envisageable, car cela impliquerait la tenue d'un fichier national lourd à gérer.

**L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres présents et clôture le conseil à 15h15.**

Paris, le 14 juin 2014



Paul-Henri DESGREES du LOÛ  
Président de l'ANFMC



YVES GUILMEAU  
Secrétaire général de l'ANFMC  
Rapporteur de la réunion